

↳ ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE CLERMONT-FERRAND

FAQ*

Candidater à l'École de Clermont-Ferrand



*Foire aux questions

→ PARCOURSUP

Qui peut candidater via cette plateforme ?

- Les candidat.e.s titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles, ou d'un équivalent européen du baccalauréat français, quelle que soit leur nationalité ;
- Les candidat.e.s titulaires ou en préparation d'un DAEU ;
- Les candidat.e.s titulaires ou en préparation d'un brevet de technicien spécialité « collaborateur d'architecte », « Agencement » ou « Technicien d'étude du bâtiment - option B : Assistant en Architecture ».

→ CONDITIONS POUR CANDIDATER

3 conditions doivent être remplies pour que le dossier soit sélectionné via Parcoursup :

- 1) 10/20 de moyenne générale première et terminale hors discipline sportive ;
- 2) 10/20 au bac français écrit ;
- 3) 10/20 au bac français oral.

Peut-on déroger à ces conditions ?

Les seuils fixés sont très bas, il est strictement impossible d'y déroger.

Pourquoi ces conditions ?

C'est une politique de l'école de donner accès à l'entretien à des profils aussi divers que variés. Tout se joue à ce moment-là pour les candidats, seul l'entretien détermine l'accès à l'école (le dossier Parcoursup n'est plus pris en compte pour le classement final).

Lors de leur scolarité, les étudiants auront plusieurs travaux à rédiger (rapport d'études, mémoire) ou cours nécessitant des qualités rédactionnelles (philosophie, histoire, sociologie). Une base de 10 en français est donc une base minimale.

Combien de dossiers sont reçus chaque année via Parcoursup ?

En moyenne 1500 dossiers. Tous ne satisfont cependant pas aux critères de sélection.

Toutes les écoles recrutent-elles selon les mêmes modalités ?

Non.

Il faut que les candidats consultent les pages dédiées des autres écoles sur Parcoursup. Une note inférieure à 10 peut ne pas les bloquer dans un autre établissement qui recrutera par exemple sur la base d'une moyenne générale. Il appartient aux candidats de se renseigner sur le sujet.

Coût des frais de dossier?

Des frais de dossier de préinscription de 37€ (non remboursable), gratuit pour les boursiers.

→ L'ADMISSION

L'épreuve consiste en un entretien oral. Le jury est composé d'un architecte et d'un enseignant ou d'un personnel de l'administration.

Quand les épreuves ont-elles lieu ?

Elles auront lieu cette année le vendredi 3 et samedi 4 mai 2024.

Combien de personnes sont reçues ?

En moyenne 1300 personnes chaque année.

Combien de places sont ouvertes en première année ?

95 places sont ouvertes pour une promotion en L1 de 105 étudiants (+ les redoublants, les étudiants étrangers et d'éventuelles équivalences).

Quels sont les critères de sélection ?

Les candidats sont évalués sur 4 critères :

- 1) l'ouverture au monde et à l'architecture ;
- 2) l'évaluation de la motivation et du projet personnel ;
- 3) la capacité à construire et énoncer un propos personnel ;
- 4) la maturité, l'intérêt, l'inventivité du propos.

Les entretiens ont-ils lieu en présentiel ?

Oui.

Excepté pour les candidats domiciliés hors France métropolitaine pour lesquels des entretiens en visio sont proposés.

→ LA SCOLARITÉ

Organisation ?

Schéma classique LMD :

- Trois premières années de licence qui permettent l'obtention d'un diplôme d'études en architecture (DEEA) ;
- Deux années supplémentaires de master à l'issue desquelles l'étudiant se voit délivrer son diplôme d'Etat d'architecte (DEA) ;
- Trois années supplémentaires pour un doctorat ;
- Une année supplémentaire d'habilitation à la maîtrise d'œuvre en nom propre (HMONP) non nécessairement accolée au M2 lorsqu'un architecte souhaite ouvrir sa propre agence.

Coût ?

- Scolarité (gratuité pour les boursiers) :
licence → 373 euros/an ; master → 512 euros/an ;
- HMONP : 630 euros/an ;
- Pour le reste, c'est assez difficile à estimer. Il faut compter approximativement 1000 € pour un bon ordinateur capable de supporter les logiciels dont se servent nos étudiants.

À cela s'ajoutent le coût des matériaux pour fabriquer les maquettes (nous essayons de réduire ces coûts : récupération de matériaux/possibilité d'aides via le fonds d'aide Madeleine Simonet) et les voyages pédagogiques pris en partie en charge par l'école (coût maximal demandé aux étudiants : 140 €).

Le voyage des L1 est, quant à lui, complètement pris en charge par l'école.

Charge de travail ?

Globalement les études en architecture nécessitent un investissement important de la part des étudiants, en particulier la troisième année. Toutefois, nous essayons d'éviter « la culture de la Charrette » et tâchons de mettre en place des outils pour une meilleure qualité de vie étudiante à l'école, une demi-journée est dérogée dans l'emploi du temps pour le travail personnel, par exemple.

Quelles matières sont enseignées ?

Les enseignements dispensés aux étudiants sont multiples : histoire de l'architecture, philosophie, dessin, outils mathématiques et géométriques, matière et matériaux, sociologie, langues vivantes, etc.

De nombreux stages ponctuent également la scolarité.

Des compétences particulières sont-elles exigées des futur.e.s étudiant.e.s ?

Nous n'exigeons aucun pré-requis.

Il est toutefois conseillé d'avoir une appétence certaine pour le dessin ou l'utilisation de logiciels informatiques qui seront largement utilisés lors des études.

Les domaines d'étude proposés par l'ENSACF ?

↳ ETEH : Écoconception des Territoires et des Espaces Habités

Concerne les préoccupations environnementales : éco-aménagement et éco-construction, respect de l'environnement, des ressources, des spécificités culturelles et géographiques. Prise en compte et expérimentation des matières et des ressources faiblement consommatrices en énergie, à un coût modéré. Questionnement sur les nouvelles pratiques de l'architecture.

↳ EVAN : Entre Ville Architecture et Nature

Questionnements sur les relations entre le territoire et l'architecture en intégrant les problématiques liées au patrimoine et au développement durable. Prise en compte des enjeux politiques, environnementaux et culturels. Entrelacement des échelles d'intervention : du détail architectural de l'édifice à l'intégration dans le projet du grand paysage. Questionnements sur le rapport ville/nature, sur la croissance urbaine et l'impact environnemental.

↳ METAPHAUR : Mémoire Et Techniques du Patrimoine HABité Urbain et Rural

Comment l'architecte peut intervenir sur un édifice, un quartier déjà construit depuis plusieurs années ou plusieurs siècles ? Comment peut-on modifier un bâtiment pour lui donner une nouvelle fonction ? Quelles sont les normes d'intervention à respecter (sur un bâtiment classé Monument Historique par exemple) ?

↳ REX : Réalités et Expériences

Une pédagogie fondée sur l'expérience du réel de la construction aujourd'hui : comment, à travers l'exploration de la matière, liée à la question du geste, penser l'architecture et anticiper le lègue du futur édifice ; quelles sont les adaptations de l'architecture au climat et à ses évolutions ; comment concevoir un édifice par son rapport au temps, ses transformations futures, son obsolescence ou sa pérennité...

Calendrier - les prochaines étapes ?

- **14 mars 2024** : date limite pour s'inscrire et ajouter des vœux dans son espace Parcoursup ;
- **3 avril 2024** : date limite pour compléter son dossier et confirmer ses vœux.

→ LE DOUBLE CURSUS ARCHITECTE-INGÉNIEUR

Quelles conditions pour l'intégrer ?

Parcours conseillé par Polytech pour suivre la formation passerelle :

- En classe de première : la spécialité mathématiques, la spécialité physique-chimie, un 3^e enseignement de spécialité de votre choix ;
- En classe de terminale → La spécialité mathématiques complétée par l'une des spécialités suivantes : physique-chimie, science de la vie et de la terre, numérique et sciences informatiques, sciences de l'ingénieur, biologie-écologie ou bien l'option maths complémentaires complétée par deux spécialités scientifiques.

Quand ?

Les cours débutent le deuxième semestre de la première année.

Comment se passe la scolarité ?

L'étudiant suit des cours spécifiques à l'ENSACF (maths, résistances des matériaux, etc.) jusqu'à son master 2. Une fois diplômé, il intègre Polytech pour deux années à l'issue desquelles il obtient son diplôme d'ingénieur.

Peut-on intégrer la formation via Polytech ?

Oui, en ayant suivi des cours d'architecture durant la formation d'ingénieur.

Les étudiants peuvent débiter la scolarité à Polytech et ensuite intégrer l'ENSACF.

→ LES ENTRÉES PAR EQUIVALENCE

Quand ?

À partir de la 2^e année du cycle de licence

Conditions ?

- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur en France ou être inscrit en dernière année de préparation de ce diplôme (condition d'obtention) ;
- Possibilité pour les ressortissants étrangers de postuler (voir conditions sur le site de l'école, rubrique admission) ;
- Justifier d'un parcours en lien avec l'architecture ;
- Admission décidée sur seul examen du dossier de candidature.

Date limite de dépôt ?

3 mars 2024

→ LES MOBILITÉS

Quand ?

En L3 ou M1

Où ?

De nombreuses conventions ont été signées avec des universités partenaires : Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Portugal, Suède, Argentine, Brésil, Bolivie, Japon, Suisse, Mexique, USA, etc.

Financement ?

Possibilité selon la destination de bourses Erasmus, mais aussi de bourses régionales et ministérielles.

Autre ?

Possibilité de réaliser certains stages à l'étranger, charge à l'étudiant de trouver lui-même son terrain de stage. Dans certains cas, possibilité de prétendre à des bourses spécifiques Erasmus.

→ QUELS DÉBOUCHÉS ?

↘Le DEEA

Un diplôme qui permet une entrée sur le marché du travail, en tant que dessinateur/projeteur par exemple.

Un grade licence qui permet également une réorientation vers d'autres cursus (en urbanisme par exemple).

↘Le DEA

Un diplôme qui permet bien entendu d'exercer la profession d'architecte (attention nécessité de valider une HMONP pour ouvrir sa propre agence). Un diplôme qui ouvre également la voie vers l'assistance à maîtrise d'ouvrages (en général dans les collectivités), l'enseignement, etc.

Taux d'emploi à la sortie des études ?

Une intégration professionnelle rapide : 77% trouvent leur premier emploi en moins de 6 mois (part égale de CDI et CDD).



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toutes les modalités d'inscription via

- Parcoursup
- Équivalence
- Études en France

sont détaillées sur le site

www.clermont-fd.archi.fr

Vos contacts à la scolarité :

isabelle.barou@clermont-fd.archi.fr
celine.bouron-trescarte@clermont-fd.archi.fr
anne-valerie.giron@clermont-fd.archi.fr
lorraine.dujardin@clermont-fd.archi.fr

Privilégiez

LES TRANSPORTS EN COMMUN

L'école est accessible

- par le tramway : arrêt « Les Vignes » ;
- par le bus : ligne 3, arrêt « Les Vignes ».

Contactez les transports en commun :

www.t2c.fr ou 04 73 28 70 00

PENSEZ AU VÉLO !

Une station vélos en libre-service est à 65m de l'école !

Station Vélos Sabourin - 156 rue sous les Vignes



ensa
CLERMONT-FERRAND



ENSACF
85 rue du Dr Bouquet
63100 Clermont-Ferrand
tél. 04 73 34 71 50

